



Lettre aux parents et aux tuteurs légaux des enfants de la future première année de maternelle

Examen de dépistage médical scolaire

Chers parents et tuteurs légaux

À la fin des prochaines vacances d'été, votre enfant entrera en maternelle. Nous lui souhaitons un bon départ dans cette prochaine étape de sa vie, et beaucoup de succès !

Examens de dépistage médical dans le but de préserver leur santé

Le service médical scolaire se soucie de la santé de tous les enfants scolarisés en école obligatoire de la maternelle au niveau secondaire. L'ordonnance sur l'école obligatoire prévoit trois examens de dépistage médical obligatoires durant cette période. L'objectif de ces examens est de dépister suffisamment tôt les risques pour la santé et le développement des enfants afin de prendre, le cas échéant, les mesures adaptées le plus tôt possible. Cela doit permettre de créer pour chaque enfant les meilleures conditions scolaires possibles.

Réalisation de l'examen de dépistage médical scolaire par le pédiatre ou le médecin de famille privé dans le cadre du bilan de santé des 4 ans et confirmation par le service médical scolaire

Le premier examen de dépistage médical scolaire a lieu durant la maternelle. L'ordonnance cantonale sur l'école obligatoire prévoit que cet examen médical scolaire soit effectué par le pédiatre ou le médecin de famille privé de l'enfant dans le cadre du contrôle habituel des 4 ans. L'examen comprend le contrôle de la vue, de l'audition, de la taille et du poids, la vérification du statut vaccinal ainsi qu'une évaluation de développement.

La réalisation de l'examen de dépistage médical scolaire doit être confirmée au service médical scolaire avant le 31 octobre de la première année de maternelle. Dans l'idéal, veuillez apporter avec vous le formulaire de confirmation (orange) lors du **bilan de santé** des 4 ans par votre pédiatre.

Informations volontaires sur le formulaire de confirmation

▶ **Joindre une copie du certificat de vaccination**

Si une maladie infectieuse dangereuse se déclare dans l'école, comme la rougeole ou la méningite purulente, le service médical cantonal prendra des précautions, en



accord avec le service médical scolaire, pour éviter que ces maladies ne se propagent. Afin de pouvoir mettre en place les mesures nécessaires le plus rapidement possible, il est très important de connaître l'immunisation des élèves dès l'apparition de la maladie.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous fournir une copie du certificat de vaccination ou de faire indiquer par votre médecin l'immunisation sur le formulaire de confirmation (orange).

► **Tendances en matière de santé**

Il est pour nous important d'adapter aux besoins actuels des élèves les offres existantes et futures pour ce qui est de la promotion de la santé. Pour ce faire, nous anonymisons les résultats de l'examen de dépistage médical scolaire afin de les évaluer et d'en tirer des tendances relatives à la santé des élèves de la ville de Zurich. Vous pouvez nous apporter votre soutien dans cet engagement important en mettant à notre disposition les résultats de l'examen via le formulaire de confirmation ci-joint.

En cas de non-présentation de la confirmation avant le 31 octobre

Si le service médical scolaire de la ville de Zurich n'a pas reçu de confirmation avant le 31 octobre de la première année de maternelle, nous convoquerons votre enfant au cabinet médical scolaire. L'examen médical scolaire sera alors effectué par nos soins – il ne sera toutefois pas aussi détaillé que le **bilan de santé** des 4 ans chez un pédiatre.

Des questions ?

Vous trouverez les réponses aux questions les plus fréquentes (FAQ) sur

www.stadt-zuerich.ch/vorsorgeuntersuchung-kindergarten

Pour toute autre information, vous pouvez vous adresser à tout moment à votre médecin scolaire. Vous trouverez les adresses en en-tête de ce courrier ou sur internet, à l'adresse www.stadt-zuerich.ch/schularzt



Pour information

Les documents d'inscription à la maternelle sont/ont été envoyés en février par l'administration de l'école de district.

Nous souhaitons à votre enfant la meilleure santé possible pour ses années de maternelle et d'école, et vous adressons nos meilleures salutations.

Le service médical scolaire